



# Comité de pilotage

## Natura 2000

### Haute vallée de l'Essonne

30 novembre 2016  
à Etampes



# SOMMAIRE



1. Sensibilisation des propriétaires
2. Rencontres d'acteurs
3. Suivis scientifiques
4. Communications
5. Perspectives 2017
6. Questions diverses.



# 1. Sensibilisation des propriétaires

## 1.1 Bilan des Chartes Natura 2000

**Soit 404 ha,  
41,6% de la  
surface du site**

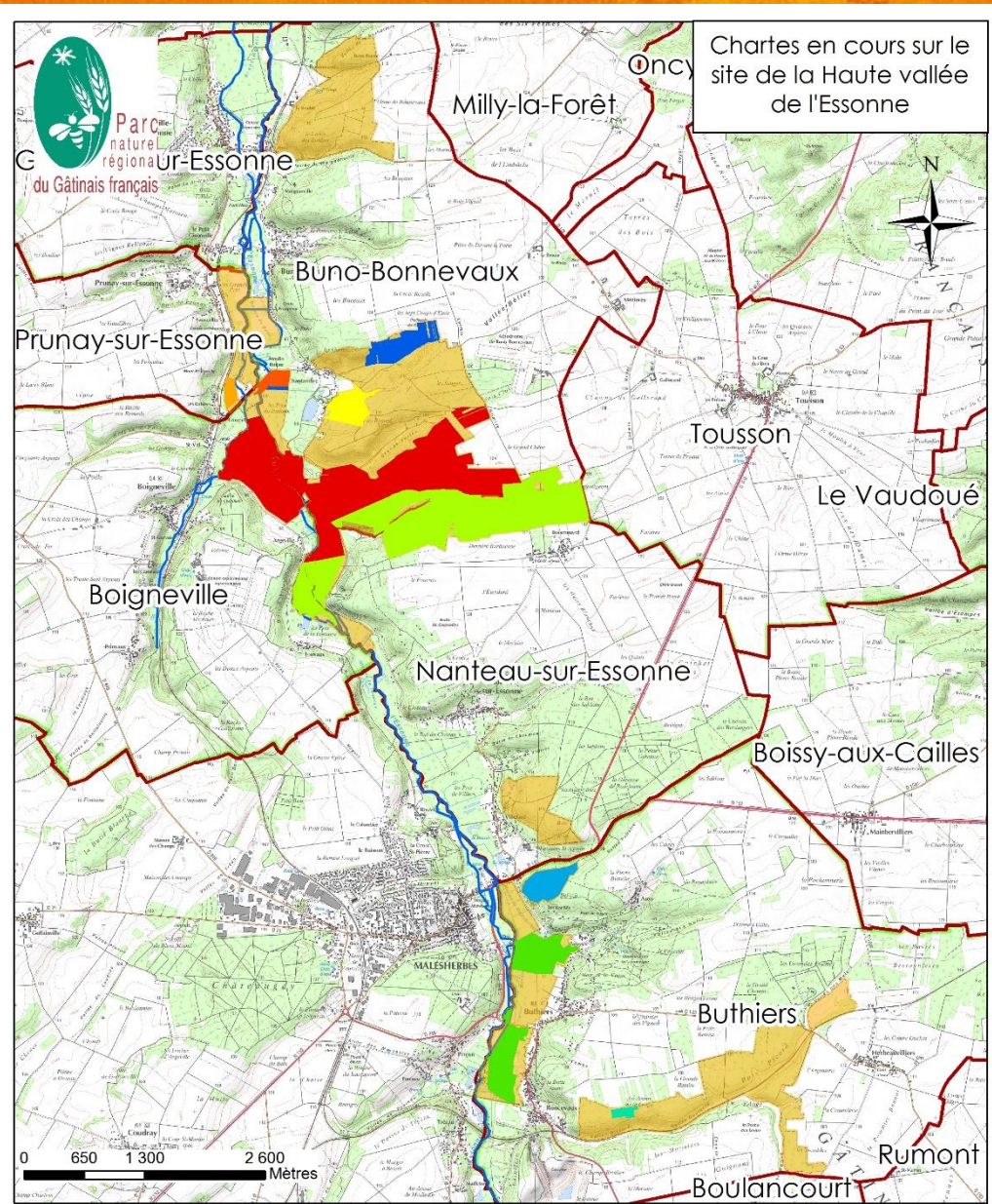
CHARTRE Natura 2000 mises en place sur le site de la Haute Vallée de l'Essonne

Beneficiaire	Communes concernées	Milieus concernés	Surface en Essonne (91)	Surface en Seine-et-Marne (77)	Surface totale
Propriétaire A	Buno Bonnevaux (91)	Milieu forestier	13 ha	/	13 ha
Propriétaire B	Boigneville (91), Buno Bonnevaux (91), Nanteau-sur-Essonne (77)	Milieus ouverts sur coteaux, marais, forestiers, cours d'eau et berges	52 ha	88 ha	140 ha
Propriétaire C	Boigneville (91), Buno Bonnevaux (91), Nanteau-sur-Essonne (77)	Milieus ouverts sur coteaux, marais, forestiers, cours d'eau et berges	154 ha	12 ha	166 ha
Propriétaire D	Buno-Bonnevaux (91)	Milieus ouverts sur coteaux, marais, forestiers, cours d'eau et berges	20 ha	/	20 ha
Propriétaire E	Buthiers (77)	Forestier		2,3 ha	2,3 ha
Commune de Buthiers	Buthiers (77)	Milieus forestiers, marais, berges et cours d'eau	/	40 ha	40 ha
Base de loisirs et de plein air de Buthiers	Buthiers (77)	Milieus ouverts des coteaux, forestiers, marais, berges et cours d'eau	/	15 ha	15 ha
Commune de Prunay-sur-Essonne	Prunay-sur-Essonne (91)	Milieus forestiers, marais, berges et cours d'eau	3 ha	/	3 ha
Propriétaire F	Buno-Bonnevaux (91)	Milieus forestiers, marais, berges et cours d'eau	4,8 ha	/	4,8 ha

Renouvelées

En cours de renouvellement





Chartes en cours sur le site de la Haute vallée de l'Essonne

- Périmètre du site Haute vallée de l'Essonne
- Réseau hydrolique
- Limites communales
- Charte Natura 2000**
- 22012
- 42011
- 42012
- 190411
- 52011
- 52012
- 102012
- 112012
- 122011



Source : IGN, Cadastre et PNR du Gâtinais français  
 Fond de carte : IGN  
 Réalisation : Parc naturel régionale du Gâtinais français, oct.2014 (CaG)  
 copie et reproduction interdite





# 1. Sensibilisation des propriétaires

## 1.2 Présentations thématiques aux propriétaires

Invitation envoyées :

- par la fiche info n°7 (250 courriers)
- par la fiche info Forêt envoyé à 1500 propriétaires



- Reconnaissance des arbres et arbustes  
4 personnes présentes (6 inscrits)  
Buthiers, en milieux humides et milieux secs  
Vendredi 29 avril 2016

- Rivières et forêts, des milieux riches. Rendez-vous dans les marais !  
4 personnes présentes  
Prunay-sur-Essonne, Vendredi 20 mai 2016



# 1. Sensibilisation des propriétaires

## 1.2 Présentations thématiques aux propriétaires

- Les pelouses, ce n'est que de l'herbe ! Détrompez-vous, venez-voir par vous-même !

4 personnes présentes

Vendredi 10 juin 2016







# 1. Sensibilisation des propriétaires

## 1.3 Projet de contrat

- Prunay-sur-Essonne
- Réouverture de milieux humides en cours de fermeture (HIC 6430 Mégophorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires)
- Sur une parcelle communale d'environ 3 ha
  - Fauche sur 1,4 ha
  - Abattage de 30 peupliers





# 1. Sensibilisation des propriétaires

## 1.4 Evaluation d'incidence

Course Rose de Malesherbes  
(2 octobre 2016)

- Parcours pédestre
- Parcours vélo





## 2. Les rencontres d'acteurs

### 2.1 Les rencontres départementales

- Journée départementale de Seine-et-Marne (Balloy)
  - Bilan animations en Seine-et-Marne
  - Prospections naturalistes : *Lanius collurio* (Pie-grièche écorcheur)





## 2. Les rencontres d'acteurs

### 2.2 Accueil de délégations

- **Groupe de stagiaires de l'ENA :**

Directeurs et chargés de mission sur l'environnement ou Natura 2000, venant d'Europe et du Maghreb

- **Délégation de Bulgarie :** projet Life mené par le Parc de Alpilles

Directeurs d'agence, représentants du Ministère  
Refonte du système Natura 2000 en Bulgarie.





## 3. Les suivis scientifiques

### 3.1 Protocole de suivi des Pelouses sèches

- Mise en place d'un protocole de suivi des pelouses sèches (phase d'élaboration et de test)
- Objectifs : Mettre en place un protocole de suivi de l'évolution des pelouses sèches, commun à plusieurs sites Natura 2000.
- 2 transects







# 3. Les suivis scientifiques

## 3.2 Le suivi des Pelouses sèches après travaux

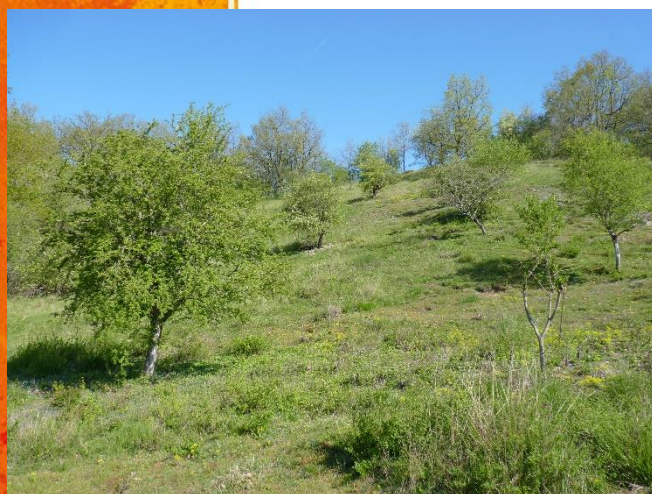
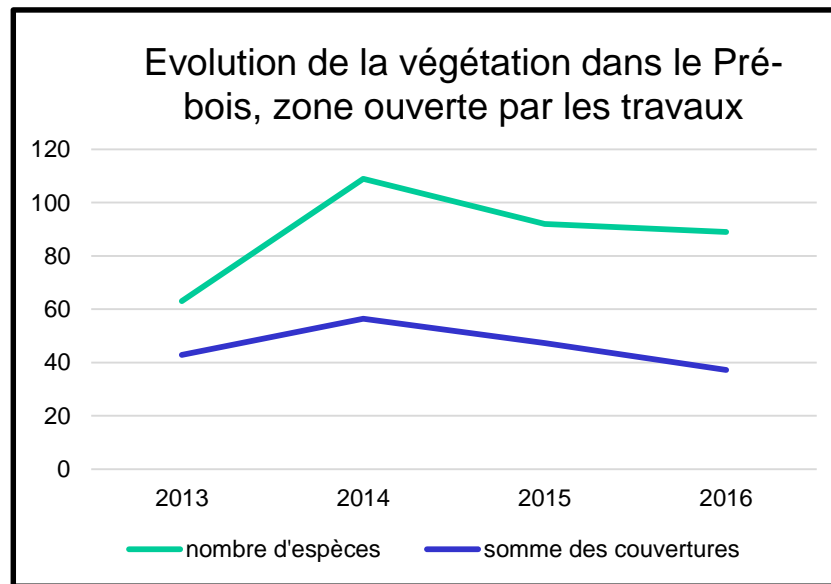
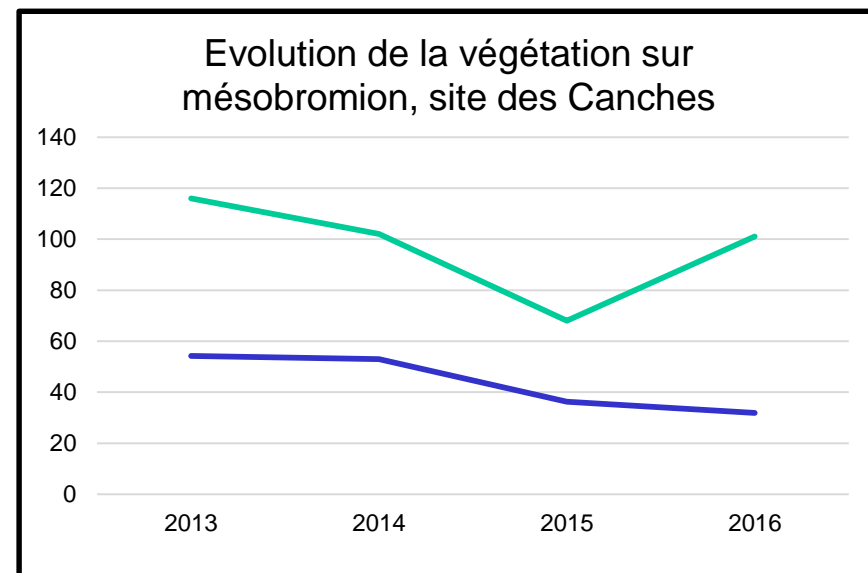
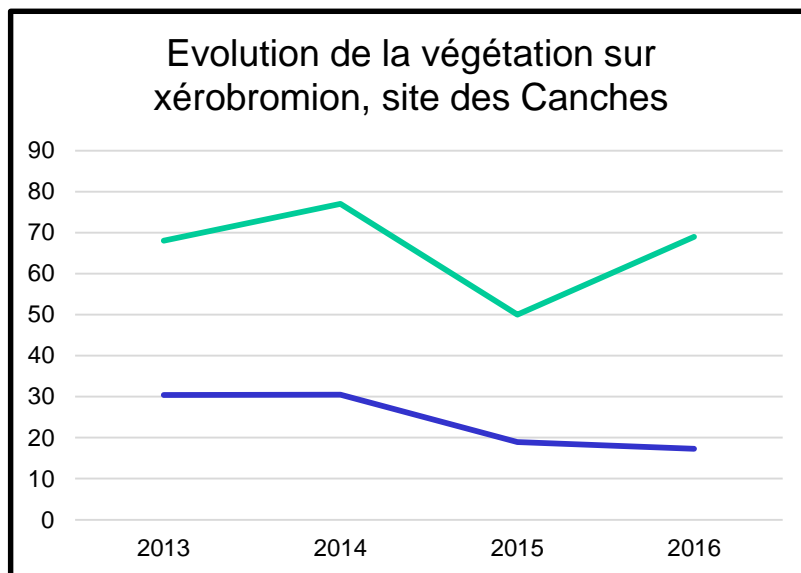






# 3. Les suivis scientifiques

## 3.2 Le suivi des Pelouses sèches après travaux

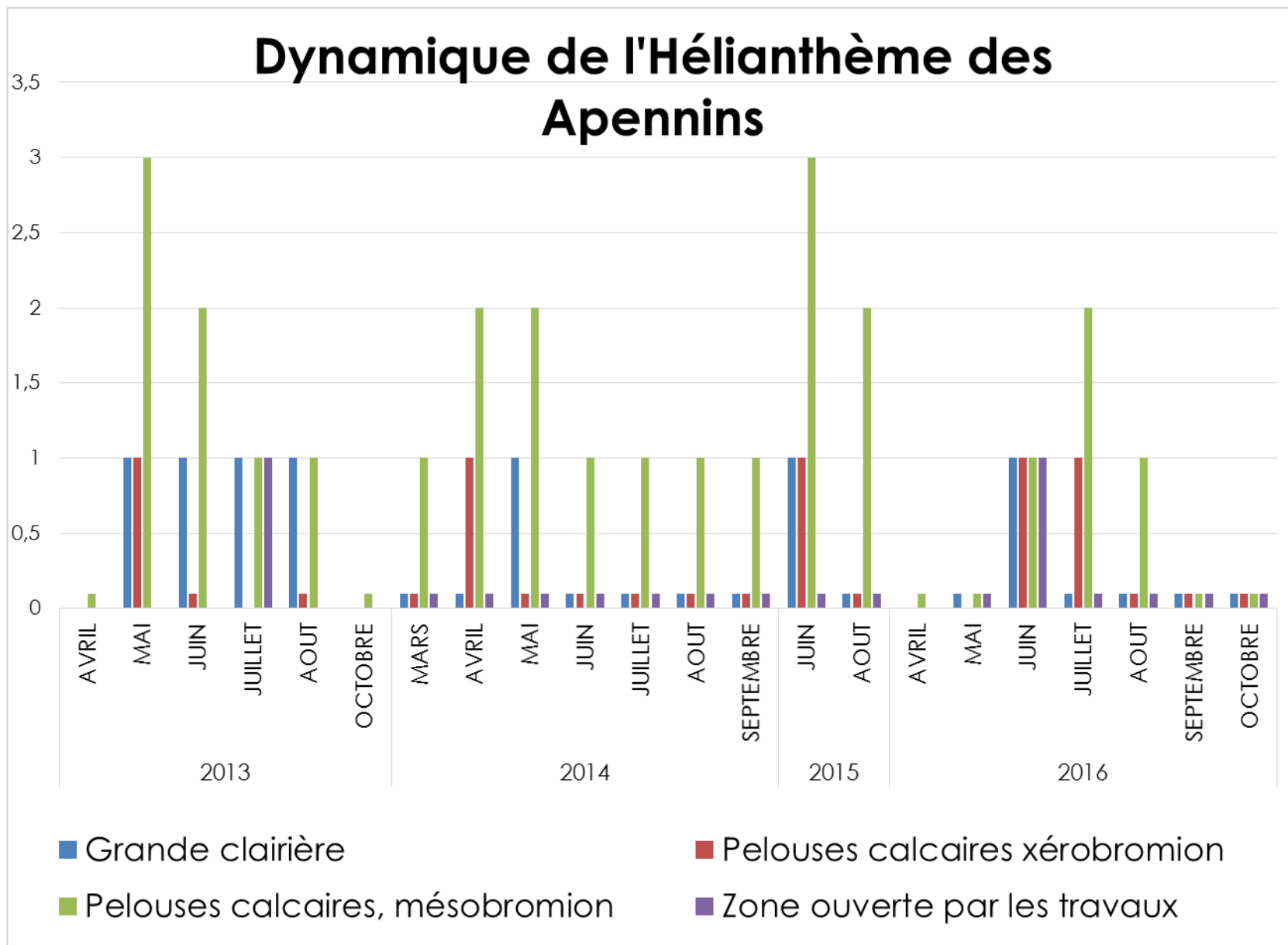


# 3. Les suivis scientifiques

## 3.2 Le suivi des Pelouses sèches après travaux



### Dynamique de l'Hélianthème des Apennins



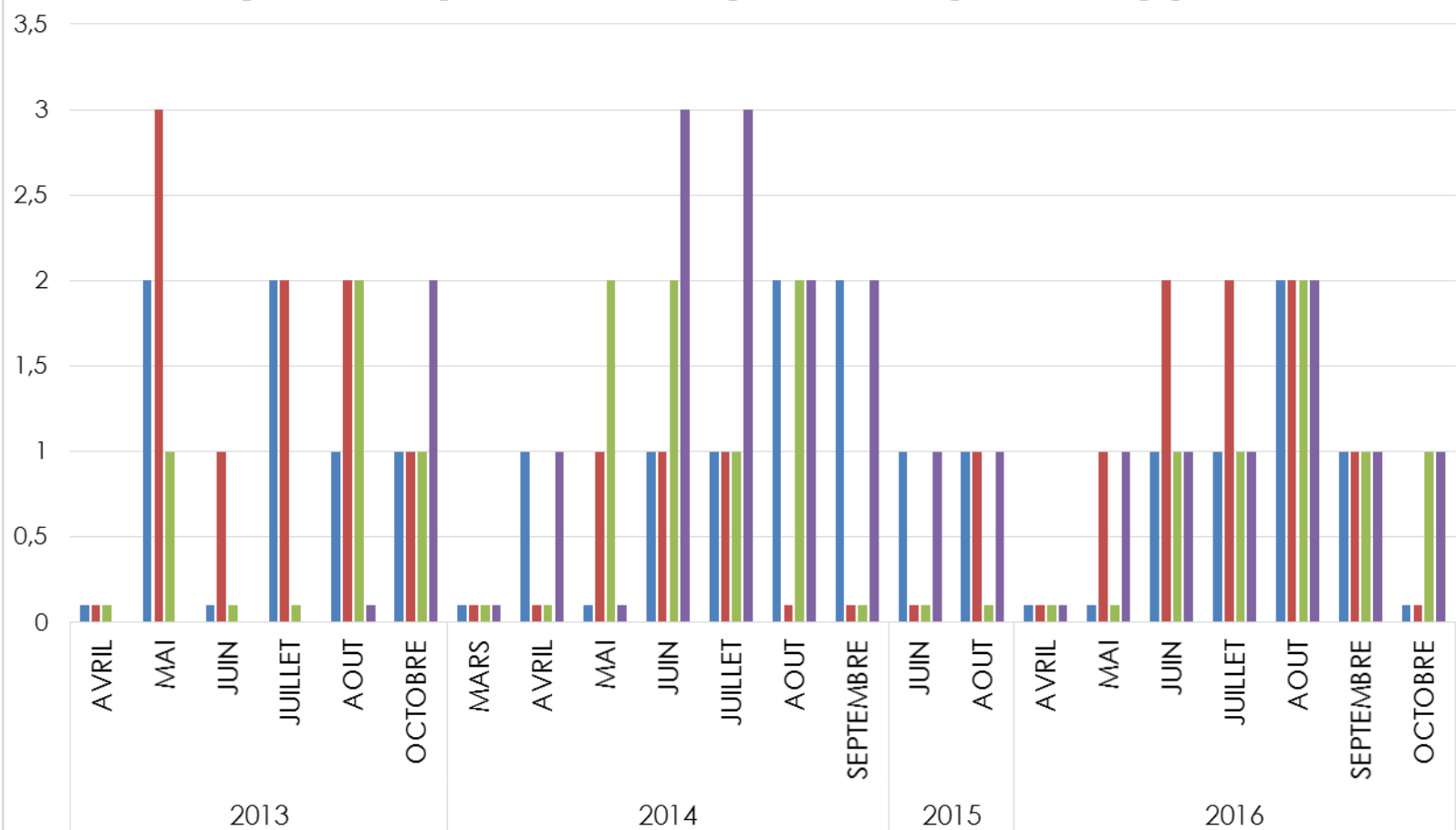


# 3. Les suivis scientifiques

## 3.2 Le suivi des Pelouses sèches après travaux



### Dynamique de l'Euphorbe petit-cyprès



■ Grande clairière

■ Pelouses calcaires xérobromion

■ Pelouses calcaires, mésobromion

■ Zone ouverte par les travaux



## 3. Les suivis scientifiques

### 3.3 Inventaire des Vertigos



- Publication du marché public
- Annulation pour cause d'intempéries et inondations sur les zones prospectées





# 4. Communication



- o Document de vulgarisation et communication sur les Vertigos



Direction régionale  
et interdépartementale  
de l'Environnement  
et de l'Énergie  
ÎLE-DE-FRANCE



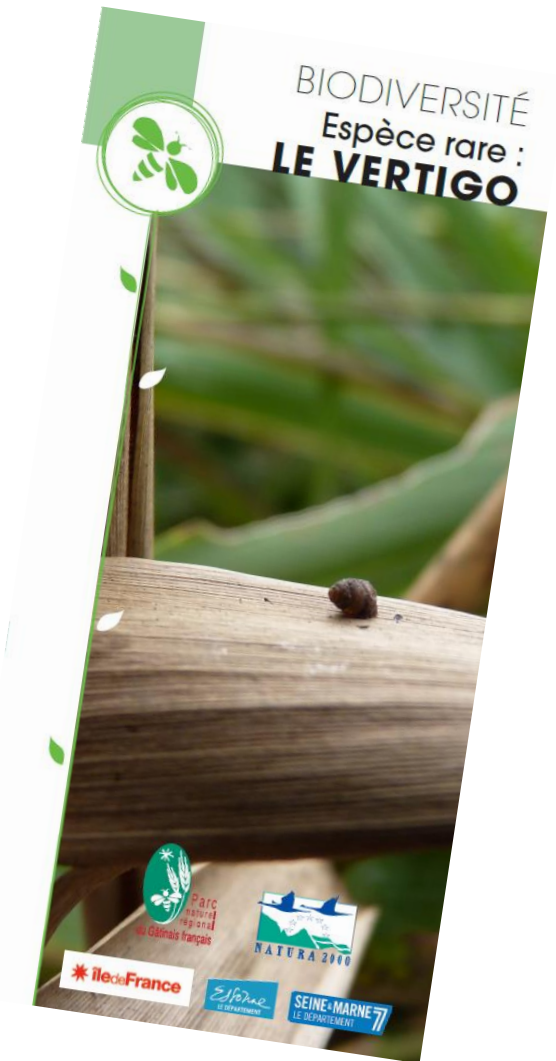


# 4. Communication



## 4.1 Plaque de vulgarisation « Vertigo »

- Document de vulgarisation et communication sur les Vertigos
- Écrit en partenariat avec M. Vincent;
- Schéma de M. Vrignaud
- A destination du grand public : utilisateurs et propriétaires des milieux



Direction régionale  
et interdépartementale  
de l'Environnement  
et de l'Énergie

ÎLE-DE-FRANCE







# 4. Communication

## 4.2 Fiche Info n°7

- Envoyée aux propriétaires et aux habitants des communes concernées par le site Natura 2000

**NATURA 2000**

Décembre 2015  
**FICHE INFO N° 7**  
**HAUTE VALLÉE DE L'ESSONNE**  
 Le Parc naturel régional du Gâtinais français,  
 animateur du site Natura 2000 de la Haute vallée de l'Essonne

**POURQUOI UN SITE NATURA 2000 ICI ?**  
 3 jours pour le découvrir !  
 Pour découvrir les richesses et les spécificités des paysages et espaces que vous côtoyez tous les jours, participez à des demi-journées de formation gratuites :

Vendredi 29 avril 2016	Vendredi 20 mai 2016	Vendredi 10 juin 2016
Petit arbrisseau ou arbre majestueux, quel est ton nom ?	Rivière et forêts, des milieux riches. Rendez-vous dans les marais.	Les pelouses, ce n'est que de l'herbe... Détrompez-vous, venez voir par vous-même !

Ces demi-journées sont organisées sous la forme de petites balades accompagnées pour vous faire découvrir vos voisins les libellules, papillons, orchidées, alisiers et autres habitants de ces milieux.  
 Le long de la vallée de l'Essonne, entre Prunay-sur-Essonne et Buthiers, les lieux et heures de rendez-vous vous seront précisés au moment de l'inscription.

**LES CHARTES NATURA 2000 : des bonnes pratiques**

Adhérer à une charte, c'est s'engager à respecter les «bonnes pratiques» de gestion des espaces naturels. La plupart des propriétaires, avant même d'avoir souscrit, respectent ces modes de gestion. En effet, Natura 2000 est une appellation qui reprend les bonnes pratiques déjà appliquées par les gestionnaires et les particuliers pour protéger et gérer leurs espaces.

Par exemple, les gestionnaires de zones humides, vont faucher des chemins dans les marais uniquement après les périodes de reproductions et de nidifications des différents habitants des zones humides. Ces pratiques, réalisées depuis plusieurs années, vont dans le sens des chartes Natura 2000.

Après 5 ans de mise en place, les chartes signées en 2011 pourront être renouvelées en 2016. De sera aussi le témoignage de l'implication des propriétaires et des Communes dans une bonne gestion de leurs espaces naturels.

**COUPON-RÉPONSE**  
 à retourner à l'attention de Camille Guérin, Parc naturel régional du Gâtinais français  
 20 boulevard du Maréchal Lyautey, 91490 Milly-la-Forêt ou c.guerin@parc-gatinais-francais.fr

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Téléphone : .....

Je souhaite avoir d'avantage d'informations  
 Je souhaite signer une charte et participer à la préservation de ces milieux fragiles





# 4. Communication

## 4.3 Panneaux vulgarisation

- Dans le cadre d'une marche nocturne
- Temps d'attente des participants
- Affichage de panneaux explicatifs sur les milieux environnants

**MILIEUX HUMIDES**

**Lors de votre parcours, vous avez sûrement remarqué la diversité des milieux qui nous entourent. Ces milieux sont en régression en France et en Europe. Une solution ? Les protéger. Natura 2000 est un moyen de protection de ces milieux. Ils accueillent des cortèges d'espèces végétales adaptées aux milieux humides ou secs. Ce sont des espèces patrimoniales et emblématiques qui méritent toute notre attention.**

**Prairie à molinie**  
C'est la molinie bleue (*Molinia caerulea*), une plante qui forme des tapis caractéristiques en touffons, sortes de mottes, qui a donné son nom à ce milieu.  
Elle se plaît sur un sol tourbeux, peu fertile, inondé une partie de l'année seulement, et ne supporte pas la concurrence de plantes hautes comme les roseaux ou les arbrisseaux.  
Elle était très répandue au début du 20<sup>e</sup> siècle car les marais étaient fauchés ou pâturés. L'abandon de ces pratiques la menace...  
Malgré tout, elle partage son espace avec d'autres espèces végétales rares, comme la gentiane des marais (*Gentiana pneumonanthe*) et l'epipactis des marais (*Epipactis palustris*).

**Marais calcaires à marisque**  
Cette fois c'est une plante robuste, vivace, sensible aux variations du niveau d'eau, le marisque (*Cladium mariscus*), qui a donné son nom à ce milieu.  
Il se développe dans les zones humides bénéficiant d'une alimentation en eau régulière, le plus souvent sur des sols riches en matière organique.  
Le marisque peut être accompagné du roseau commun (*Phragmites australis*), formant des roselières hautes pouvant atteindre deux mètres !  
Ce milieu très particulier, ayant pourtant une faible diversité de fleurs, est une terre d'accueil pour les insectes et autres invertébrés.

**Les bas-marais alcalins**  
Leur sol gorgé d'eau calcaire accueille un cortège de plantes spécifiques, supportant l'assèchement temporaire. On y rencontre le choin noirâtre (*Schoenus nigricans*), le jonc noueux (*Juncus subnodulosus*), l'epipactis des marais (*Epipactis palustris*), le cirse découpé (*Cirsium dissectum*).  
Du fait de l'arrêt du pâturage et de la fauche, le milieu est envahi par les arbrisseaux : cet habitat est devenu très rare.

**Ces milieux humides sont favorables au développement des Vertigos moulinsiana et angustior (voir panneau).**

**MILIEUX SECS**

**Lors de votre parcours, vous avez sûrement remarqué la diversité des milieux qui nous entourent. Ces milieux sont en régression en France et en Europe. Une solution ? Les protéger. Natura 2000 est un moyen de protection de ces milieux. Ils accueillent des cortèges d'espèces végétales adaptées aux milieux humides ou secs. Ce sont des espèces patrimoniales et emblématiques qui méritent toute notre attention.**

**Les pelouses calcaires**  
Reconnaissables par les affleurements de bandes de sables, ces milieux sont très fragiles. Issus d'anciens défrichements entretenus par le pâturage extensif, la végétation y reste rase.  
De nombreuses orchidées s'y développent, dont certaines protégées, représentent un intérêt patrimonial important (ci-contre : ophrys abeille).  
On y trouve aussi l'hélianthème des Apennins (*Helianthemum apenninum*), l'orobanche de la germandrée (*Orobanche teucrii*), la germandrée petit-chêne (*Teucrium chamaedrys*), la petite coronille (*Coronilla minima*), l'epipactis rouge sombre (*Epipactis atrorubens*), la violette des rocailles (*Viola rupestris*).  
Ce type de milieu, présent sur de toutes petites surfaces, est très localisé et tend à se refermer.

**Les landes sèches**  
Ce milieu est composé d'un sol pauvre, sableux à rocailleux, sur lequel se développent bruyère (photo ci-contre), callune et genêt, apportant une mosaïque de couleurs remarquable. Pauvre en matière organique et en eau, on retrouve un sol qui chauffe vite au soleil, créant un micro-climat méditerranéen.  
Avec l'abandon des pratiques de pâturage et de fauche, des arbrisseaux et des arbres s'y développent. Le bouleau et le chêne pubescent, qui se contentent du sol pauvre et colonisent petit à petit le milieu.  
La diversité floristique y est réduite, mais les landes sèches génèrent une diversité de paysages importante pour l'originalité de la faune qui y est associée (insectes méditerranéens en Ile-de-France !).

**BIODIVERSITÉ**  
**Espèce rare : LE VERTIGO**

**LES ESPÈCES DE VERTIGOS**  
Le genre *Vertigo* regroupe plus de 40 espèces de minuscules escargots dans le monde, dont 12 espèces sont présentes en France. Le long de l'Essonne, certains marais abritent encore deux espèces protégées, *Vertigo angustior* et *Vertigo moulinsiana*.

**Comment les reconnaître ?**

**Vertigo angustior**  
- 1,8 mm de haut  
- couleur brun clair  
- très soléaux bien marquées  
- ouverture étroite à dents développées

**Vertigo moulinsiana**  
- de 2,2 à 2,7 mm de haut  
- couleur brune  
- très soléaux bien marquées  
- ouverture large et à dents développées

**Les points à observer pour différencier ces Vertigos :**  
- la taille,  
- la couleur,  
- la sculpture de la coquille (gauche) et la droite (droite),  
- la forme de l'ouverture,  
- la présence de « dents ».

**Comment préserver leur milieu ?**  
Les zones humides, notamment les marais, sont des milieux fragiles. Autrefois, ces zones pouvaient être utilisées pour l'extraction de tourbe ou le pâturage de troupeaux. Aujourd'hui toutes ces activités ont disparu en Ile-de-France. Depuis, les arbrustes et autres se sont installés et ont changé petit à petit les habitats de ces zones humides.  
Il s'agit aujourd'hui de préserver les zones humides qui accueillent les Vertigos et bien d'autres espèces dont l'état est alarmant, en France comme en Europe. Des sites comme la Haute vallée de l'Essonne deviennent ainsi des oasis à préserver absolument de toute activité.  
En particulier :  
- limiter les pollutions chimiques de l'eau,  
- empêcher la destruction physique des habitats (comblement, assèchement...),  
- maintenir l'enrichissement qui rendra ces espaces en zones boisées et assèche les zones humides,  
- gérer le niveau d'eau de l'Essonne qui peut venir inonder les zones humides à un moment inopportun pour les espèces,  
- limiter le dérangement : sports motorisés...

**Familie des « coquilles de Parc, il y a *Vertigo angustior* et *moulinsiana* (rouges), mais aussi d'autres Vertigo (jaune, olive/vert, pyramide) et beaucoup d'autres espèces.**

**Ces études sont menées sur le site Natura 2000 de la Haute vallée de l'Essonne (Boisville, Buno-Bonnevaux, Buhères, Harteaucourt-Valleux).**  
car c'est dans ces milieux protégés au niveau européen que l'on trouve encore les Vertigos *angustior* et *moulinsiana*.

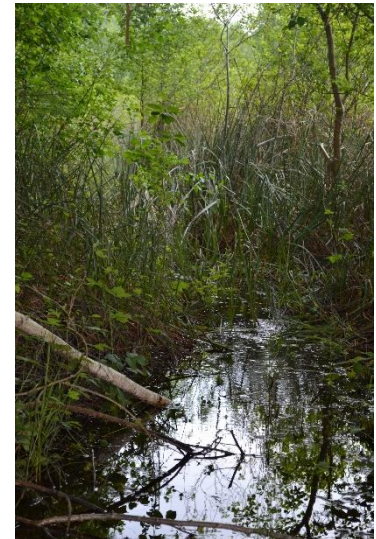




# 4. Communication

## 4.4 La Fiche Info n°8

- En cours de réalisation
- Publication début 2017





# 7. Les perspectives 2017

- **Poursuite de l'animation :**

- Rencontre des propriétaires pour le renouvellement des Chartes (4 chartes à renouveler)
- Rencontre des propriétaires pour la signature de nouvelles Chartes
- Mise en place de chantiers Nature avec IME ou BTS

- **Suivis scientifiques :**

- Milieux ouverts :
  - inventaires floristiques sur les pelouses calcaires où ont été effectués les travaux en 2013,
- Protocole de suivi des pelouses sèches
- Milieux humides :
  - Inventaire Vertigo (sous réserve de financement)
  - Inventaire STELI (Libellules)





# 7. Les perspectives 2017

## ➤ **Communication sur les chartes déjà renouvelées**

### ➤ **Sites Internet :**

- mise à jour du site propre à la HVE (<http://seine-et-marne.n2000.fr/natura-2000-en-seine-et-marne/haute-vallee-de-l-essonne>)
- mise à jour du site du PNR (<http://www.parc-gatinais-francais.fr/natura-2000-le-site-de-la-haute-vallee-de-lesonne/>)

### ➤ **Evaluation d'incidences** : Suivi des dossiers et accompagnement des communes

### ➤ **Comité de pilotage annuel** (octobre-novembre 2017)

### ➤ **Fiche Info n° 9**

### ➤ **Mise à jour du SUDOCO**

### ➤ **Demande de financement et demande de paiement**

Merci de votre attention

